

L'initiative innovante

Face aux dangers de la radicalisation chez les jeunes, mise en place d'un plan départemental de sensibilisation, de détection et de prévention en 5 axes prioritaires, articulé avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Prévention, protection, sensibilisation, éducation, citoyenneté.

Le besoin :

La problématique de radicalisation touche particulièrement les Alpes-Maritimes : 2^{ème} département de France touché par le nombre de départs pour le djihad. Le Département, échelon de proximité pertinent et expérimenté au regard de sa compétence légale en faveur des mineurs, engage des actions pour lutter contre ce phénomène.

Les objectifs :

- Prévenir, détecter, accompagner et coordonner l'ensemble des actions en faveur des mineurs en risque de radicalisation.
- Sensibiliser les familles
- Sensibiliser les travailleurs sociaux

La description de l'initiative :

Qui : le Département

Pour qui : les mineurs et leurs familles

Quoi : un plan départemental décliné en 5 axes d'action prioritaires :

- Former et informer

Sensibilisation des travailleurs sociaux et des acteurs de la protection de l'enfance au phénomène de la radicalisation.

Sensibilisation des familles par le biais de conférences-débats au sein des quartiers populaires du département

Sensibilisation des jeunes aux dangers d'embrigadement par le biais des réseaux sociaux

Organisation de débats avec les collégiens par le biais de supports pédagogiques (vidéo, film, supports numériques,)

- Prévenir, sécuriser les lieux d'accueil du public

Formalisation de différents protocoles afin de sécuriser les interventions sociales des acteurs de la protection de l'enfance (protocoles d'échange d'informations avec la Préfecture, le Parquet et les services du Renseignement territorial)

Formalisation en interne d'une procédure d'enregistrement des incidents

- Détecter, repérer, évaluer et transmettre

Mise en place d'outils pédagogiques et de supports à l'attention de l'ensemble des intervenants pour mieux détecter, repérer, évaluer et transmettre (grille d'indicateurs de basculement de la radicalisation, kit de formation, flyer d'information des numéros verts)

- Prévenir, accompagner et agir

Animation d'ateliers de réflexion et d'échanges sur le phénomène de la radicalisation

Création d'une BD à l'attention des collégiens, représentation théâtrale sur le phénomène, réalisation d'un clip vidéo pour valoriser les valeurs républicaines, rencontres citoyennes (visites des institutions par les collégiens)

Mise en place de différentes mesures administratives contractualisées avec les détenteurs de l'autorité parentale à l'attention des jeunes identifiés en voie de radicalisation.

- Gérer l'accès aux droits et aux prestations

Le Président du CD se réserve le droit de suspendre toutes allocations versées par le Département aux allocataires absents du territoire national et condamnés pour des faits de radicalisation avérée.

Quand : actions engagées depuis le lancement du plan en février 2015 et reconduites sur l'année 2016

Les moyens humains et financiers :

Une équipe désignée en interne pour animer et coordonner le plan départemental en partenariat avec les associations, le Ministère de la Justice, la cellule préfectorale, l'Éducation nationale, la Caisse d'Allocations Familiales et les collectivités locales

Le budget prévisionnel du plan départemental est de 101.000,00 € pour les actions, somme à laquelle il conviendra de rajouter les frais de salaire des deux agents départementaux détachés à cette mission.

Les actions de ce plan départemental sont financées à hauteur de 50% par les fonds du FIPD dédiés à l'axe « prévention de la radicalisation ».

L'évaluation de l'initiative innovante :

1289 professionnels de la protection de l'enfance sensibilisés

291 personnes conviées aux ateliers de soutien à la parentalité

1805 collégiens sensibilisés aux dangers de l'embrigadement

168 mineurs signalés

Médiatisation des actions dans la presse locale et nationale

Diffusion de plaquettes d'information grand public

Réalisation d'une BD intégrée dans le carnet de correspondance des collégiens

Valorisation par support média (vidéos, réseaux sociaux, ...)

Un comité de suivi intra départemental se réunit mensuellement pour évaluer, adapter et programmer l'ensemble des actions de ce plan.

Une instance de coordination et d'échanges techniques, placée sous l'autorité conjointe du représentant de l'État et du Président du Conseil départemental, se réunit tous les vendredis.

Contact :

Sami CHENITI / Françoise TODDE, référents prévention de la radicalisation.

Tél. : 04 97 18 64 05 ftodde@departement06.fr / scheniti@departement06.fr